

Lyon, 7 juin 2019

La traçabilité des déchets plastiques de la Métropole.

Mardi 4 Juin, le média en ligne Konbini et la radio France Inter publiaient une vidéo du journaliste Hugo Clément, intitulée « le scandale du plastique exporté en Malaisie ». La Métropole de Lyon, chargée sur son territoire de la collecte et du traitement des déchets, tient à affirmer que les emballages plastiques gérés pour son compte par Valorplast, filiale de Citeo, ne sont pas concernés.

La Métropole de Lyon assure une traçabilité sur la totalité de la chaîne de ces déchets recyclables. En 2018, 3 200 tonnes d'emballages issus de la collecte sélective ont été recyclés. 70% en France, 16% en Italie et 14% en Espagne.

Le Président de la Métropole de Lyon, David Kimelfeld, tient à préciser que *« le tri est un geste citoyen indispensable. Il est impératif que les collectivités chargées du traitement de ces emballages soient irréprochables. L'exportation de ces déchets, comme elle est décrite dans ce reportage, est inadmissible, aussi bien d'un point de vue éthique qu'écologique. J'appelle tous les présidents d'intercommunalités en France à s'assurer, comme le fait la Métropole de Lyon, de cette traçabilité. »*

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole